



**RÉPUBLIQUE DE GUINÉE**

Travail – Justice – Solidarité

\*\*\*\*\*



**CHAMBRE NATIONALE DES HUISSIERS DE JUSTICE**

**ETUDE DE MAITRE KEMOKO CAMARA, HUISSIER DE JUSTICE PRES LES JURIDICTIONS DE**

**KANKAN, Tel : 628-34-74-37/ 657-58-05-77**

\*\*\*\*\*

**PROCES-VERBAL DE CONSTAT**

**L'An Deux Mil Vingt Quatre**

**Et le Mercredi 03 Janvier à 12 heures 05 minutes**

Requis par Monsieur Ibrahima BARRY PDG de l'entreprise koultoumy construction EKC BTP de Nationalité Guinéenne domicilié au quartier Hamdalaye Commune de Ratoma, Conakry ;

**LEQUEL M'EXPOSE;**

Lequel me requière à l'effet de me rendre immédiatement et sans délai à l'instant même me transporter à Kouroussa, pour procéder aux constats des Engins (Machines) où elle a été victime des dégâts matériels portant sur les machines et d'autres et d'en dresser un Procès-verbal ;

Ceci pour la sauvegarde de son droit et intérêt ;

**DEFERANT A CETTE REQUISITION**

**J'ai, Maître Kémoko CAMARA Huissier de Justice, Près les Juridictions de Kankan (République de Guinée), y demeurant en cette ville soussigné;**

Me suis transporté à ce jour **Mercredi 03 Janvier 2024 à 12 heures 05 minutes** sur les lieux précisément, à Kouroussa, au quartier Doula et Rail koma Commune urbaine de Kouroussa;

**AVONS CONSTATÉ CE QUI SUIT :**

Avons effectivement constaté qu'il s'agit des machines appartenant à Monsieur Ibrahima BARRY ;

Etant sur les lieux avons effectivement constaté les mécaniciens en train de travailler la machine de marque Caterpillar sise au

**ORIGINAL**

quartier Doula derrière la justice de Kouroussa dont les pièces sont enlevées par les gens ci-joint photos ;

Avons effectivement constaté une seconde machine garée devant la cour de Monsieur poret Mamady CAMARA sise au quartier Rail Koma commune urbaine de Kouroussa ci-joint photo

Etant sur les lieux, avons pris des photos pour prouver la réalité des faits sur le terrain ;

N'ayant plus d'autres choses à constater et transcrire nos opérations ont pris fin à 15 heures 58 minutes

### **DONT ACTE**

Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat et de transcription les jour, mois et an que dessus.

Employé deux (2) feuilles pour les copies

ORIGINAL



**L'Huissier de Justice**

**Maitre Kémoko CAMARA**